

**Division  
des personnels**

**Bureau  
de gestion des personnels  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

**DIPER2 – Mouvement POP**

Réf. : DIPER2/ZM  
N°2023-DSDEN 91 - 83  
Affaire suivie par :

Zahra Mostefai ☎ : 01.69.47.84.05  
Fatiha SEMAI ☎ : 01.69.47.84.12

**Diffusion :**  
Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

	Circonscriptions	I	Divisions et Services de la DSDEN
A	ARPAJON		DARH
A	ATHIS-MONS		SAB
A	BRETIGNY SUR ORGE	I	DIPER
A	BRUNOY		DIPE
A	CORBEIL-ESSONNES	I	DOS
A	DRAVEIL	I	SECRETARIA T GÉNÉRAL
A	DOURDAN	I	CABINET
A	ÉTAMPES		CAAE
A	ÉVRY		CHARGÉS DE MISSION
A	ÉVRY 2		EMIP
A	GRIGNY		PÔLE MEDICO-SOCIAL
A	LA FERTÉ-ALAIS	I	Lycées Publics
A	LES ULIS	I	Collèges Publics
A	LISSES	I	Écoles Publiques
A	MASSY		Lycées Privés
A	MONTGERON		Collèges Privés
A	MORANGIS		Écoles Privées
A	ORSAY	I	EREA
A	PALAISEAU		Représentants des personnels
A	RIS-ORANGIS		Représentants des parents d'élèves
A	SAVIGNY SUR ORGE		Représentants des collectivités territoriales
A	STE-GENEVIEVE DES BOIS		
A	VIRY-CHATILLON		
A	ECOLE INCLUSIVE EST		
A	ECOLE INCLUSIVE OUEST		
A	ESSONNE ECOLE INCLUSIVE		
A	MATERNELLE		

Evry-Courcouronnes, le 19 octobre 2023

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'Éducation nationale de l'Essonne

à

Mesdames les inspectrices et  
Messieurs les inspecteurs de  
l'Éducation nationale

Pour information

Mesdames les principales et Messieurs les principaux de collèges comportant une SEGPA  
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'établissements spécialisés  
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'écoles élémentaires et maternelles  
Mesdames et Messieurs les enseignants

Pour attribution

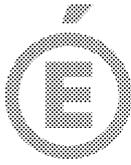
**Objet : Mouvement sur postes à profil (POP) – rentrée 2024**

**Références : BOEN spécial n°39 du 19 octobre 2023**  
**Lignes directrices de gestion ministérielles du 25.10.2021**  
**Relatives à la mobilité des personnels du ministre de**  
**L'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports**  
**Note de service du 12.10.2023 NOR : MENH2326873N**

**POINTS CLES :** La présente note a pour objet d'informer sur les opérations du mouvement PoP pour la rentrée 2024.

**CALENDRIER :** se reporter page 3 de la circulaire.  
Ouverture de l'application du 08 au 29 Novembre 2023.  
Détail p.3

Je vous informe que le mouvement sur postes à profil (POP) est reconduit pour cette rentrée 2024. Ce mouvement est organisé en parallèle des opérations du mouvement interdépartemental. Les dispositions en vigueur en matière de candidature sont présentées dans le bulletin officiel de l'Éducation nationale spécial n°39 du 19 octobre 2023.



2/3

### 1. Objectifs, principes et règles de gestion :

L'objectif de ce dispositif est de proposer aux enseignants des postes qui requièrent des compétences, des qualifications et/ou des aptitudes particulières en lien avec le projet de l'école, les caractéristiques territoriales ou avec les missions du poste. L'intérêt de ce dispositif est de pourvoir les postes proposées, hors barème par des profils adaptés aux exigences du poste. Le vivier de candidats est national.

Dans le cadre du mouvement POP, l'agent relève, à compter de son affectation, du département obtenu. Les enseignants du département postulant sur un poste à profil au sein de leur département doivent suivre la procédure présentée dans cette circulaire.

Le bulletin officiel de l'Education nationale n°39 du 19 octobre 2023 détaille la totalité des objectifs, principes et règles de gestion qui s'imposent à tous, candidats et direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Essonne.

### 2. Quelques points d'attention :

#### a) Public concerné :

Seuls les instituteurs et professeurs des écoles titulaires au 1<sup>er</sup> septembre 2023 peuvent participer au mouvement POP. Le calendrier du mouvement POP se trouve joint à la circulaire (fiche 1).

L'affectation sur un poste POP implique une stabilité de trois ans sur le poste.

#### b) Procédure d'accès par internet à l'outil de saisie des candidatures Colibris :

L'accès à l'application Colibris se fait via I-PROF = mouvement POP. Cette application permet à l'enseignant de candidater sur un ou plusieurs postes proposés au mouvement POP ainsi que de suivre l'avancée du traitement de sa demande. L'enseignant doit saisir une nouvelle demande pour chaque poste sur lequel il veut candidater.

### 3. Suivi des demandes :

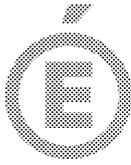
Les enseignants dont la candidature est retenue pour un entretien en seront informés dans l'outil Colibris ainsi que par mail. Les enseignants retenus sur les postes à pourvoir doivent confirmer dans l'outil Colibris qu'ils acceptent ce poste. Sans cette confirmation dans les délais impartis, ils seront réputés y renoncer. Les enseignants ayant accepté un poste au mouvement POP seront ensuite destinataires d'un Exeat de leur département d'origine et d'un ineat du département d'accueil.

Les enseignants ayant obtenu un poste au mouvement POP et ayant en parallèle participé au mouvement interdépartemental verront leur candidature au mouvement interdépartemental annulée dès leur acceptation du poste au mouvement POP.

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'Éducation nationale de l'Essonne

Signé : Pascale COQ

**Fiche 1: CALENDRIER DES OPERATIONS DU MOUVEMENT POP**



3/3

Date	Action
<b>06/11/2023</b>	<b>Plateforme téléphonique ministérielle info-mobilité-accueil téléphonique des candidats à une mutation</b>
<b>08/11/2023 (12h)</b>	<b>Date ouverture de formulation des candidatures (ouverture COLIBRIS)</b>
<b>29/11/2023 (12h)</b>	<b>Fin de la saisie des candidatures par les agents</b>
<b>21/02/2024</b>	<b>Résultat du mouvement POP 2024</b>